Arrêté sécheresse - 8 sept 2020

Les conditions climatiques et les dernières mesures de l'étiage des cours d'eau du Val-d'Oise obligent à prendre un nouvel arrêté sécheresse en date du 8 septembre 2020, abrogeant celui en date du 31 juillet 2020.

Le bassin de la plaine-de-France et du Parisis (Est du 95) et le bassin de l'Oise (Vallée de l'Oise et de la Seine) sont déclarés **en situation d'alerte**, pour lesquels des restrictions d'usages de l'eau sont arrêtées.

Le bassin du Vexin (Ouest du 95) est maintenu **en situation de vigilance**. Il s'agit de poursuivre les campagnes de sensibilisation pour réduire les utilisations de l'eau et maintenir une surveillance accrue des rejets afin de réduire les risques de pollution.

L'arrêté détaille la liste des communes pour les 3 bassins hydrographiques.

scan_ap_15985_secheresse_du_8_sept_2020_signe_prefet.pdf [1]

URL source :https://www.ville-chaumontel.fr/content/arrete-secheresse-8-sept-2020

Liens
[1] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/scan_ap_15985_secheresse_du_8_sept_2020_signe_prefet.pdf